

# FRANCE TELECOM-ORANGE DOIT SE RETIRER DE LA PALESTINE OCCUPEE !

**RASSEMBLEMENT devant Orange, 22 FEVRIER 2014 - 15h - 10, rue Neuve LILLE**

France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne de téléphonie mobile « Partner » qui installe des relais téléphoniques pour l'armée et les colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés.

**Orange doit cesser de participer à la colonisation de la Palestine occupée.**

- Protestons auprès des responsables d'agences locales Orange
- Protestons auprès des services commerciaux : voir au verso
- Orange est implanté dans le monde entier : signons et diffusons la pétition internationale : [http://www.petitions24.net/palestine\\_france\\_telecom\\_doit\\_rompre\\_son\\_accord\\_avec\\_partner](http://www.petitions24.net/palestine_france_telecom_doit_rompre_son_accord_avec_partner)

## Orange/Partner et les territoires palestiniens, occupation et dépossessions :

- Assure, avec son réseau, le service aux colons et à l'armée d'occupation israélienne,
- Conserve à son profit les taxes et montants dus aux Palestiniens,
- A installé 176 antennes et relais sur des terres volées par les militaires et les colons israéliens,
- Interdit aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie.

## Orange/Partner, violation du droit international, complicité de crimes de guerre :

- Participe à l'occupation et à la colonisation de la Cisjordanie et du Golan syrien,
  - Viole la 4<sup>ème</sup> convention de Genève et le règlement de La Haye,
- ➔ France Télécom – Orange se rend complice des crimes de guerre des entreprises israéliennes installées dans les territoires palestiniens sous occupation.



L'occupation et la colonisation de la Palestine par Israël est contraire à toutes les lois internationales. Elle se poursuit pourtant de manière criminelle alors que :

- l'Union Européenne vient de réaffirmer le caractère illégal des colonies et d'éditer des « lignes directrices » afin que les colonies ne puissent pas bénéficier de financement européen,
- les Pays-Bas demandent à leurs entreprises de renoncer à tout partenariat avec des entreprises israéliennes ayant des activités dans les colonies.

## Pour protester auprès de France-Telecom Orange :

- ✓ Si vous êtes client d'une ligne fixe France Telecom-Orange *ou*
- ✓ Si vous êtes client d'une ligne mobile Orange ou Orange Open *ou même*
- ✓ Si vous n'êtes pas client,

**contactez la direction Orange Nord de France** au 06 80 99 67 15

- ✓ Ecrivez également à :

**M. Stéphane Richard, PDG de France Télécom-Orange, 6 Place Alleray, 75015 Paris, 01 44 44 22 22**

*J'ai appris que France Télécom-Orange a conclu un partenariat technique et commercial avec la société de téléphonie mobile israélienne Partner. Cette société a des relais téléphoniques qui servent à l'armée d'occupation et aux colons israéliens. Des terres palestiniennes sont confisquées par l'armée israélienne pour implanter ces relais. Cette société israélienne possède des boutiques à l'enseigne Orange dans des colonies.*

*La colonisation étant un crime de guerre selon le droit international, je suis scandalisée-e que France Télécom-Orange se fasse complice d'une entreprise coloniale.*

*Je le fais savoir autour de moi, à tous mes réseaux.*

*Je vous demande de mettre fin à votre partenariat avec cet opérateur israélien.*

Avec le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, **nous demandons solennellement à Orange de mettre fin immédiatement à ses accords avec l'entreprise israélienne PARTNER.** Cette entreprise à capitaux publics ne peut pas continuer ainsi à être complice d'une politique criminelle.

Nous exigeons du **gouvernement français** qu'il suive l'exemple des gouvernements des Pays-Bas et plus récemment du Royaume-Uni en indiquant aux entreprises françaises de mettre fin à leurs investissements dans les colonies israéliennes.

En tant que citoyen, il est essentiel d'agir !

Par ces actions, nous répondons aussi à l'appel du peuple palestinien qui a lancé en 2005 une campagne internationale et pacifique :

### **BOYCOTT-DESINVESTISSEMENT-SANCTIONS (BDS) contre Israël**

à l'instar de celle contre l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid.

*Signataires :* Association France Palestine Solidarité 59/62, Communauté Palestinienne du Nord, Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires 59/62, G. P., Union Juive Française pour la Paix, A.M.D.H., Voie Démocratique, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples 59/62, Ligue des Droits de l'Homme Lille, Association des Tunisiens du Nord de la France, C.S.P.59, Collectif Afrique, Union Départementale CGT 59, Union Syndicale Solidaires, FSU 59/62, Parti Communiste Français, Coordination Communiste, Les Alternatifs, Union des Etudiants Communistes de Lille, Mouvement des Jeunes Communistes du Nord, ..

## REJOIGNEZ-NOUS ! ADHEREZ à l'AFPS 59/62

[www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org)

[contact@nord-palestine.org](mailto:contact@nord-palestine.org)

[www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)

14 février 2014

Ne pas jeter sur la voie publique

